

ESPACES MJC EVIAN

4 avenue Anna de Noailles

74500 EVIAN LES BAINS

Exercice clos le 31 décembre 2010

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les
conventions réglementées**



ESPACES MJC EVIAN

4 avenue Anna de Noailles

74500 EVIAN LES BAINS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

ARCOPOLE A - 2, IMPASSE DE LA SOURCE - 74200 THONON-LES-BAINS

TÉL. 04 50 71 62 66 - FAX 04 50 26 18 78

E-Mail : eric.decurninge@cofidest.com

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE CHAMBÉRY

ESPACES MJC EVIAN

4 avenue Anna de Noailles

74500 EVIAN LES BAINS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

—► le contrôle des comptes annuels de l'association "ESPACES MJC EVIAN", tels qu'ils sont joints au présent rapport,

—► la justification de nos appréciations,

—► les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

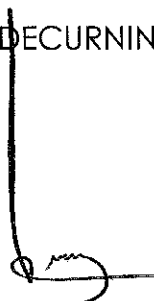
III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à THONON LES BAINS,
le 11 mai 2011

Eric DECURNINGE

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves at the bottom into a horizontal stroke with a small flourish.

Commissaire aux comptes

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2010			31/12/2009
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	22 700	22 623	78	702
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	65 779	35 710	30 070	38 508
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	263 835	231 170	32 665	39 859
	Autres immobilisations corporelles	596 339	540 750	55 589	72 593
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (II)	948 653	830 252	118 401	151 661
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	9 232		9 232	11 135
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	71 696	7 510	64 186	101 744
	Autres créances	81 009		81 009	121 834
Capital souscrit appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	180 676		180 676	234 187	
Disponibilités	200 249		200 249	80 010	
Charges constatées d'avance	37 452		37 452	23 250	
	TOTAL (III)	580 314	7 510	572 804	572 160
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF		1 528 968	837 762	691 205	723 821

Le Commissaire
aux comptes

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2010

31/12/2009

		31/12/2010	31/12/2009
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	149 003	275 527
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(36 056)	(126 523)
Subventions d'investissement	46 558	72 429	
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	159 505	221 432
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées	Le Commissaire aux comptes	
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	72 054	64 318
	Total des provisions	72 054	64 318
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 139	3 084
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	163 582	141 990
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 274	69 106
Dettes fiscales et sociales	160 691	161 304	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 549	2 522	
Produits constatés d'avance (1)	57 411	60 065	
	Total des dettes	459 646	438 071
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	691 205	723 821
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(36 055,84)	(126 523,47)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	296 064	296 081
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 139	3 084

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	96	377	631
	Production vendue (Biens)	766 033	734 415	751 303
	Production vendue (Services)	979 295	896 824	967 428
	Montant net du chiffre d'affaires	1 745 425	1 631 616	1 719 362
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation	395 216	376 300	384 048
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	30 906	33 251	41 004
	Autres produits	14 858	12 027	13 634
	Total des produits d'exploitation	2 186 404	2 053 194	2 158 049
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	95	434	461
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements	309 829	311 313	321 901
	Variation de stock	1 903	(250)	4 823
	Autres achats et charges externes	691 488	641 859	711 087
	Impôts, taxes et versements assimilés	77 375	77 477	72 269
	Salaires et traitements	813 724	832 771	799 948
	Charges sociales du personnel	297 285	285 487	292 623
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations	60 254	61 923	58 413
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
- sur immobilisations				
- sur actif circulant				
Dotations aux provisions				
Autres charges	1 626	1 454	2 007	
	Total des charges d'exploitation	2 253 578	2 212 467	2 263 530
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(67 174)	(159 273)	(105 482)

Le Commissaire
aux comptes

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
RESULTAT D'EXPLOITATION		(67 174)	(159 273)	(105 482)
Opéra- comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 204	5 453	8 856
	Total des produits financiers	3 204	5 453	8 856
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov. Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement	405	70	70
	Total des charges financières	405	70	70
RESULTAT FINANCIER		2 799	5 453	8 785
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(64 374)	(153 821)	(96 696)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges	6 765 32 779	1 517 35 866 3 026	9 723 38 165 49 277
	Total des produits exceptionnels	39 544	40 410	97 164
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.	1 524 1 965 7 736	(142) 5 153 8 101	1 122 3 222
	Total des charges exceptionnelles	11 225	13 113	4 344
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Bénéfice ou perte)		28 319	27 297	92 820
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES				
TOTAL DES PRODUITS		2 229 152	2 099 056	2 264 069
TOTAL DES CHARGES		2 265 208	2 225 580	2 267 945
RESULTAT DE L'EXERCICE		(36 056)	(126 523)	(3 876)

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **691 205** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **2 229 152** euros
 - un total charges de **2 265 208** euros

 - dégage un résultat de **-36 056** euros

Le Commissaire
aux comptes

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2010**
- finit le **31/12/2010**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le Conseil d'Administration de **ASSOCIATION ESPACES M.J.C EVIAN** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **691 205** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 229 152** euros et un total **charges** de **2 265 208** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-36 056** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2010** et finit le **31/12/2010**.

Il a une durée de **12** mois.

Le Commissaire

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Dans le cadre des nouvelles règles sur les actifs, amortissements et dépréciations en application des règlements

CRC 2002-10 et 2003-07, sur les amortissements et les dépréciations.

L'Association a maintenu l'application du calcul des amortissements selon la méthode d'usage.

Dans le cadre du règlement CRC 2004-06 (du 23 novembre 2004) relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

L'ASSOCIATION a pris l'orientation de porter à l'actif tout élément dont la valeur significative serait à immobiliser et de sortir le composant antérieur par la détermination de sa valeur actuelle en rapport à la valeur du bien acquis.

En matière d'engagement de retraite, et en tenant compte des entrées et sorties du personnel, la dette actuarielle ressort à la somme de **64 318 €**.

En application du règlement CRC 2000-06 du 7 décembre 2000, les passifs sont comptabilisés, lorsqu'une obligation envers un tiers est probable et qu'elle se traduira par une sortie de trésorerie sans contrepartie.

Les principales méthodes utilisées sont :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- Constructions 30 ans
- Agencements et aménagements 10 ans
- Matériel et outillage 5 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Mobilier de bureau 5 ans

**Le Commissaire
aux comptes**

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, serait effectuée si cette valeur brute était supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Nous vous informons que les *contributions volontaires* ne font pas l'objet de comptabilisation mais d'une mention dans l'Annexe comptable.

Les postes ne faisant pas l'objet d'une comptabilisation, sont :

**Le Commissaire
aux comptes**

I) REMUNERATION

La prise en charge de la rémunération du poste de Directeur (salarié de "Les M.J.C en Rhône-Alpes, Fédération régionale"), et des frais de gestion de l'organisme, par la Commune d'Evian.

Au cours de l'exercice 2010, le coût de la prestation ressort à la somme de 80 839 €.

II) IMMEUBLES MISE à DISPOSITION GRATUITE.

L'Association bénéficie de locaux appartenant à la ville pour ce qui concerne les activités culturelles, ainsi que la Galerie 29.

Ces immeubles sont sis à Evian.

- Galerie 29, rue nationale, la contribution volontaire annuelle évaluée à la somme de 1 730 €.

- M.J.C, 4, avenue de Noailles, la contribution volontaire annuelle à la somme de 8 468 €.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les valeurs fournies par la Collectivité locale correspondent aux valeurs locatives des éléments mentionnés ci-dessus.

IV) IMMEUBLE BASE CANOE - KAYAK.

Pour la base de Canoë - Kayak, la valeur est évaluée à la somme de8 732.00 €.

Le Commissaire
aux comptes

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2010
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	22 151		549			22 700
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22 151		549			22 700
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	65 779					65 779
Instal technique, matériel outillage industriels	274 293		10 267		20 725	263 835
Instal., agencement, aménagement divers	399 129		4 506		652	402 983
Matériel de transport	72 500					72 500
Matériel de bureau, mobilier	109 185		11 672			120 856
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	920 885		26 445		21 377	925 953
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	943 037		26 994		21 377	948 653

Le Commissaire
aux comptes

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2010
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	21 450	1 173		22 623
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 450	1 173		22 623
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	27 271	8 438		35 710
Instal technique, matériel outillage industriels	234 434	17 461	20 725	231 170
Autres Instal., agencement, aménagement divers	353 563	18 243	652	371 154
Matériel de transport	67 293	4 336		71 629
Matériel de bureau, mobilier	87 364	10 603		97 967
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	769 926	59 081	21 377	807 629
TOTAL	791 375	60 254	21 377	830 252

Le Commissaire
aux comptes

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2010
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92 Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92 Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres	64 318	7 736		72 054
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	64 318	7 736		72 054
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{incorporelles} \\ \text{corporelles} \\ \text{des titres mis en équivalence} \\ \text{titres de participation} \\ \text{autres immo. financières} \end{array} \right.$ Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres	7 510			7 510
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	7 510			7 510
TOTAL GENERAL		71 828	7 736		79 564
Dont dotations et reprises $\left\{ \begin{array}{l} \text{- d'exploitation} \\ \text{- financières} \\ \text{- exceptionnelles} \end{array} \right.$			7 736		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Le Commissaire
aux comptes

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2010	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	9 714	9 714	
	Autres créances clients	61 982	61 982	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 468	1 468	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 562	2 562	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	76 980	76 980	
Charges constatées d'avances	37 452	37 452		
TOTAL DES CREANCES		190 157	190 157	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

**Le Commissaire
aux comptes**

		31/12/2010	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 139	1 139		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	74 274	74 274		
	Personnel et comptes rattachés	54 218	54 218		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	100 965	100 965		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 508	5 508		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
Autres dettes	2 549	2 549			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	57 411	57 411			
TOTAL DES DETTES		296 064	296 064		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2010
Total des Produits à recevoir		92 525
Autres créances clients <i>CLIENTS, FAE</i>	<i>16 565</i>	16 565
Autres créances <i>DIV. PRODUIT A RECEVOIR</i> <i>INTERETS COURUS à RECEVOI</i>	<i>75 921</i> <i>38</i>	75 960

Le Commissaire
aux comptes

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2010

Total des Charges à payer		108 742
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 190
<i>FRS, CHARGES à PAYER</i>	<i>13 190</i>	
Dettes fiscales et sociales		95 552
<i>PROV° CONGES PAYES GLOBAL</i>	<i>50 902</i>	
<i>PERS, AUTRES CH à PAYER</i>	<i>3 227</i>	
<i>CH.SOCIALES SUR C.PAYES</i>	<i>21 355</i>	
<i>CHARGES A PAYER</i>	<i>14 560</i>	
<i>CH.FISCALES SUR C.PAYES</i>	<i>5 508</i>	

Le Commissaire
aux comptes

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2010
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			37 452
Machine à Affranchir		970	
Produits d'entretien		3 481	
Petit équipement		3 007	
Fournitures de bureau		3 548	
Stock de MAZOUT		5 600	
Timbres		16	
Consignations		125	
Contrats de Maintenance Vingcard Info Ascenseur		6 666	
CCA.Animation Gd BORNAND 2011		9 425	
Cotisation Médecine du travail		3 815	
publication abonnements		799	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
		Le Commissaire aux comptes	
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			37 452

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2010
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			57 411
Report Cotisations CLSH 2011		2 040	
Proratisation Cotisations MJC "Activités régulières"		45 581	
Report Oeuvres sociales 2009 - 2010		(708)	
Report "Gd BORNAND " 2011		10 498	
		Le Commissaire aux comptes	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			57 411

--

ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du Chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2010

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		1 745 425
Ventes de marchandises		96
<i>RECETTES CARTES TELEPHONE</i>	96	
Production vendue Biens		766 033
<i>RECETTE RESTAURANT</i>	694 196	
<i>RECETTE BOISSONS</i>	67 667	
<i>RECETTES VINS ET ALCOOLS</i>	3 561	
<i>DISTRIBUTEUR</i>	609	
Production vendue Services		979 295
<i>LOYER RESIDENT</i>	273 347	
<i>APL CAF SUR LOYER RAJ</i>	4 665	
<i>FORFAIT HOTELIER</i>	132	
<i>NUITEES</i>	376 448	
<i>MACHINE A LAVER</i>	1 951	
<i>SECHE LINGE</i>	867	
<i>LINGERIE</i>	38	
<i>ANIMATION</i>	47 848	
<i>COTISATION ACTIVITE</i>	240 410	
<i>RECETTE TELEPHONE</i>	8	
<i>RECETTE CONNIXION INTERNET</i>	1 166	
<i>LOCATION SALLE</i>	29 156	
<i>TRANSFERT MINIBUS</i>	2 329	
<i>FACT PERSONNEL DE SERVICE</i>	457	
<i>FOYER JEUX</i>	473	
Chiffre d'affaires par marché géographique		1 745 425
Chiffre d'affaires FRANCE		1 745 425
<i>RECETTES CARTES TELEPHONE</i>	96	
<i>RECETTE RESTAURANT</i>	694 196	
<i>RECETTE BOISSONS</i>	67 667	
<i>RECETTES VINS ET ALCOOLS</i>	3 561	
<i>DISTRIBUTEUR</i>	609	
<i>LOYER RESIDENT</i>	273 347	
<i>APL CAF SUR LOYER RAJ</i>	4 665	
<i>FORFAIT HOTELIER</i>	132	
<i>NUITEES</i>	376 448	
<i>MACHINE A LAVER</i>	1 951	
<i>SECHE LINGE</i>	867	
<i>LINGERIE</i>	38	
<i>ANIMATION</i>	47 848	
<i>COTISATION ACTIVITE</i>	240 410	
<i>RECETTE TELEPHONE</i>	8	
<i>RECETTE CONNIXION INTERNET</i>	1 166	
<i>LOCATION SALLE</i>	29 156	
<i>TRANSFERT MINIBUS</i>	2 329	
<i>FACT PERSONNEL DE SERVICE</i>	457	
<i>FOYER JEUX</i>	473	

Le Commissaire
aux comptes

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

Etat exprimé en euros		31/12/2010	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		3	
	Professions intermédiaires			
	Employés		24	
	Ouvriers			
	TOTAL		27	

Le Commissaire
aux comptes



ESPACES MJC EVIAN

4 avenue Anna de Noailles

74500 EVIAN LES BAINS

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2010

ARCOPOLE A - 2, IMPASSE DE LA SOURCE - 74200 THONON-LES-BAINS

TÉL. 04 50 71 62 66 - FAX 04 50 26 18 78

E-Mail : eric.decurninge@cofidest.com

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE CHAMBÉRY

ESPACES MJC EVIAN
4 Avenue Anna de Noailles
74500 EVIAN LES BAINS

**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les
conventions réglementées**

**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2010**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

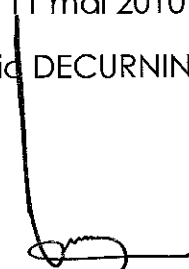
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

Fait à THONON LES BAINS,
le 11 mai 2010

Eric DECURNINGE



Commissaire aux comptes